

COMMUNIQUE

Programmation

Dans le cadre de la lutte contre le Covid 19, le Palais des Sports du Gosier n'a pu recevoir les manifestations prévues entre mars et juin 2020.

Ses équipes travaillent afin d'assurer autant que possible le report de ces manifestations dans le respect des mesures à appliquer.

De nouvelles dispositions devant être annoncées le 22 juin 2020 par les autorités sanitaires, les reports ou annulations seront annoncées le 23 juin 2020.

Procédure de remboursement

Tous les billets achetés sont remboursables **jusqu'au 30 juin 2020.**

Les clients doivent envoyer leur RIB à l'adresse billetterie@palaisdessportsgosier.com.

*Pour des billets achetés en ligne, merci de communiquer le numéro de commande reçu dans le mail de confirmation.

*Pour les billets thermiques achetés au guichet, merci de communiquer le numéro « OP » se trouvant en bas du billet.

Les équipes du Palais des Sports restent donc mobilisées pour toute demande d'information par mail à info@palaisdessportsgosier.com

Prenez-soin de vous et des vôtres !

A Gosier, le mardi 03 juin 2020